



POUR VOTRE SÉCURITÉ

Liens utiles :

[CERT.be](https://cert.be)

f-secure.com

[Panda Security](https://panda-security.com)

[Eset.com](https://eset.com)

EXTORSION À LA WEBCAM

EN RÉSUMÉ

Certaines personnes malintentionnées envoient des messages de menace. Ils prétextent détenir des photos/vidéos à caractère sexuel concernant la victime. Ils arrivent souvent qu'ils bluffent (pas de webcam sur l'ordinateur ou webcam couverte).

Si les annexes n'ont pas été ouvertes ou qu'aucun clic n'a été fait sur le lien contenus dans l'email, le risque de dommage est relativement faible. Cette infraction peut prendre plusieurs formes, voici quelques pistes qui pourraient vous être utiles :

QUELS CONSEILS POUR LIMITER L'IMPACT ?

1. Vous n'avez pas réagi

- Marquez l'email comme SPAM ou indésirable ;
- Transférez l'email à suspect@safeonweb.be pour qu'il soit analysé à l'aide des différents outils qui permettent de reconnaître et de bloquer les liens ou les pièces jointes dangereux ;
- Supprimez l'email après confirmation auprès de la Police.

2. Vous avez réagi

- Procédez à un scan antivirus en ligne (et gratuitement) de tous les appareils liés à votre réseau :
 - ✓ https://www.f-secure.com/fr_BE/web/home_be/online-scanner
 - ✓ <https://www.pandasecurity.com/france/homeusers/solutions/cloud-cleaner/>
 - ✓ <https://www.eset.com/be-fr/particuliers/online-scanner/>



- Modifier tous les mots de passe de tous vos comptes et opter pour un mot de passe sûr et unique pour chaque compte ;
- Transférer l'email à suspect@safeonweb.be pour qu'il soit analysé à l'aide des différents outils qui permettent de reconnaître et de bloquer les liens ou les pièces jointes dangereux.

ET POUR LA SUITE ?

Afin d'éviter d'être à nouveau confronté(e) à ce type d'agissement voici quelques conseils afin de vous protéger.

- Couvrir la webcam à l'aide d'une protection ou d'un morceau de papier lorsqu'elle n'est pas utilisée ;
- Ne jamais envoyer/accepter de l'argent par mandat cash.

ET MOI DANS TOUT ÇA ?

Être confronté à cette forme de victimisation peut entraîner des conséquences diverses qui peuvent apparaître directement après les faits ou dans les semaines, mois qui suivent, voire encore plus tard.

Voici quelques exemples de réactions possibles :

- Problème de sommeil ;
- Problème de concentration ;
- Sautes d'humeur (irritabilité, crises de larmes, colère) ;
- Cauchemars ;
- Maux de tête ;
- Problèmes digestifs ;
- Palpitations ;
- Fatigue ;
- Problèmes dermatologiques ;
- ...



OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

Quelques soient les conséquences auxquelles vous êtes confronté(e), des services existent pour vous aider à y faire face. Vous pouvez vous adresser à différents services en fonction des questions que vous vous posez et/ou des difficultés que vous rencontrez.

Si vous souhaitez trouver des conseils et informations spécifiques concernant l'élaboration de mots de passe sécurisés, vous pouvez vous rendre sur :

<https://www.safeonweb.be/fr/utilisez-des-mots-de-passe-surs>

Si vous souhaitez signaler l'agissement dont vous êtes victime et trouver des conseils et informations spécifiques à cet agissement, nous vous invitons à consulter :

<https://pointdecontact.belgique.be/meldpunt/fr/bienvenue>

ou

<https://www.safeonweb.be/index.php/fr/au-secours>

Si vous désirez une écoute individuelle qui vous permettra de cerner vos besoins, d'analyser votre demande et de vous orienter dans vos démarches, vous trouverez les coordonnées de services d'aide sur le site suivant :

<http://www.victim.es.cfwb.be>

<https://www.slachtofferzorg.be/>